

La construction du chemin de fer Intercolonial formait le sujet d'une des clauses du pacte originaire conclu entre les provinces ; la loi constitutive de 1867, article 145, disait : " Attendu que les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont déclaré conjointement que la construction du chemin de fer Intercolonial est essentielle à la consolidation de l'union de l'Amérique Britannique du Nord, et à l'acceptation d'icelle par la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et se sont en conséquence entendues pour qu'il soit pourvu à sa construction immédiate par le gouvernement du Canada ; c'est pourquoi, afin de donner suite à cette entente, il sera du devoir du gouvernement et du parlement du Canada, de pourvoir aux premiers travaux d'établissement, dans le laps de six mois après l'union, d'un chemin de fer reliant le fleuve Saint-Laurent à la ville de Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, et à la construction d'icelui sans arrêt, et à sa complétion avec toute la diligence possible." Pour mémoire des principaux événements en rapport avec l'Intercolonial, qu'on se réfère au paragraphe 356.

La longueur totale du réseau de l'Intercolonial, le 30 juin 1894, était de 1,174 $\frac{1}{2}$ milles de voie exploitée, y compris l'embranchement de Windsor (32 milles).

L'Intercolonial touche à six ports de l'Atlantique, savoir, Pointe-du-Chêne, Pictou, Halifax, Sydney et Sydney-nord. Voici les distances d'une extrémité à l'autre :—

	Milles.
Lévis (vis-à-vis Québec) <i>via</i> le chemin de raccordement Saint-Joseph et Saint-Charles (14 milles) à Halifax.....	675
Lévis à Saint-Jean.....	578
Lévis, <i>via</i> Truro, à Sydney.....	827
" " Sydney-nord.....	820

Le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard a d'abord été livré au trafic le 12 mai 1875.

1198. L'état suivant indique la situation financière de chaque ligne, le 30 juin 1894 :—

SITUATION FINANCIÈRE DES CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT
EN CANADA, 1894.

	Capital réalisé.	Recettes d'exploita- tion.	Dépenses d'exploita- tion.	Surplus.	Déficit.	Rapport des dépenses aux recettes.
	\$	\$	\$	\$	\$	Pour 100.
Intercolonial	55,352,741	2,987,510	2,981,672	5,838	99·8
*Emb. de Windsor	32,975	17,645	15,330	53·5
Île du P.-Edouard	3,750,565	158,534	226,891	68,357	143·1
Total	59,103,306	3,179,019	3,226,208	21,168	47,189	101·4

* Maintenu seulement.

En 1893, les dépenses ont excédé les revenus de \$47,189, étant \$21,065 de plus que l'excédent des dépenses en 1893.